

EDF décide le versement d'un acompte sur dividende de 450 Millions d'Euros

FO Énergie et Mines dénonce une aberration industrielle et une provocation sociale

La semaine dernière, le Conseil d'Administration d'EDF a décidé le versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires en cash. L'Administrateur FO a évidemment voté contre cette délibération totalement injustifiée.

Rappelons que ces trois dernières années, les actionnaires avaient la possibilité de prendre leurs dividendes en actions, ce qu'avait fait en particulier l'État.

Cette décision de verser maintenant exclusivement en cash représente **une sortie d'argent de 450 millions d'euros pour EDF et ce n'est qu'un acompte !**

Pour FO Énergie et Mines, cette décision constitue d'abord **une aberration au plan industriel.**

Au moment où EDF investit 15 milliards d'euros par an sur tous les segments énergétiques, ce qui en fait une des entreprises qui investit le plus ; au moment même où une coalition hétéroclite entre banques d'affaires et ONG anti-EDF militent pour le démantèlement d'EDF, au prétexte du niveau de la dette, cette décision est encore plus inacceptable, mais elle est surtout incompréhensible.

De ce point de vue, rappelons que **FO combattra tout démantèlement d'EDF** quelle que soit sa forme (séparation du nucléaire du reste de l'entreprise ou filialisation de telle ou telle partie de l'entreprise).

FO Énergie et Mines rappelle également à toutes fins utiles que **cette dette résulte de choix politiques** tant en termes d'investissement (lancement d'Hinkley Point notamment) qu'en termes de régulation totalement défavorable à EDF (ARENH en particulier). Elle est d'ailleurs aussi la conséquence de **prélèvements constants de l'État sur EDF** (20 milliards d'euros depuis la mise en Bourse !).

Mais pour FO Énergie et Mines, cette décision est aussi et surtout **une provocation au plan social**, au moment où le patronat vient de décider d'une augmentation du Salaire National de Base de 0,3 % alors que l'inflation est estimée à 2,2 % !

Plus que jamais, FO revendique la réouverture des négociations sur les salaires et l'attribution d'avancements à la hauteur de l'investissement du personnel.

Car la réussite de l'entreprise est due avant tout à l'engagement des salariés et ceux-ci ont droit à un juste retour de l'entreprise et non à l'aumône qui a été décidée.